

BMO Groupe financier

Principes pour une banque responsable

2022 Modèle de rapport et d'autoévaluation

En février 2021, BMO est devenue l'une des premières banques nord-américaines à avoir signé les **Principes pour une banque responsable des Nations Unies (ONU)**.

Les Principes pour une banque responsable établissent le cadre d'un système bancaire durable. Les signataires s'engagent à tenir compte de la durabilité pour la stratégie, le portefeuille et les transactions, dans tous les secteurs d'activité. Les Principes pour une banque responsable permettent aux institutions financières véritablement engagées à l'égard des services bancaires durables et responsables d'établir des cibles et des ambitions qui accélèrent les progrès pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Notre engagement à l'égard de la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie et est un élément essentiel de notre raison d'être. Dans le cadre de la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable, nous avons déterminé les impacts environnementaux, sociaux et économiques les plus importants de nos activités, de nos produits et de nos services sur nos parties prenantes et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Le présent rapport que nous publions dans les 18 mois suivant la signature des Principes pour une banque responsable constitue notre premier modèle de rapport et d'autoévaluation sur les Principes. La mise en œuvre des Principes est en cours et nous vous fournirons chaque année un modèle de rapport et d'autoévaluation à jour.



¹ L'importance de l'impact aux fins du présent rapport n'est pas évaluée de la même façon que l'importance relative dans le cadre de la communication de l'information exigée en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

Table des matières

Principe 1 : Alignement	3
Principe 2 : Impact et établissement de cibles	4
Principe 3 : Clientèle	12
Principe 4 : Parties prenantes	14
Principe 5 : Gouvernance et culture	15
Principe 6 : Transparence et responsabilité	19
Déclarations prospectives	20

Dans le présent rapport

Nous, notre, nos, Banque et BMO désignent la Banque de Montréal et ses filiales.

Période visée par le rapport

Couvre la période qui s'étend de la date où BMO est devenu signataire des Principes pour une banque responsable à la date de publication.

Données

Sauf indication contraire :

- Les données sont en date du 31 octobre 2021.
- Les données peuvent être arrondies.
- Tous les montants sont en dollars canadiens.

Nos déclarations

Rapport annuel – [Rapport annuel aux actionnaires 2021](#),
[BMO Groupe financier](#)

Rapport de durabilité – [Rapport de durabilité et Déclaration annuelle 2021](#)

Rapport climatique – [Rapport climatique 2021](#)

Circulaire de sollicitation de procurations – [Circulaire de sollicitation de procurations de la direction 2022](#)

Index GRI – [Index GRI 2021](#)

Principe 1 : Alignement

Nous harmoniserons notre stratégie d'affaires avec les besoins des personnes et les objectifs de la société, tels qu'ils sont énoncés dans les objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents, afin qu'elle y contribue.

1.1

Décrivez (de façon générale) le modèle d'affaires de votre banque, y compris les principaux segments de clientèle, les types de produits et de services offerts, les principaux secteurs et types d'activités et, s'il y a lieu, les technologies financées dans les principales régions où votre banque exerce ses activités ou offre des produits et des services.

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur de produits et de services financiers hautement diversifiés ayant son siège social en Amérique du Nord, où il est la huitième banque en importance selon la valeur de l'actif, qui s'établit à 1 042 milliards de dollars au 30 avril 2022. BMO offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des marchés mondiaux et des services de banque d'affaires par l'entremise de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, BMO Gestion de patrimoine et BMO Marchés des capitaux.

Nous servons huit millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société canadienne de services bancaires aux particuliers et aux entreprises. Aux États-Unis, nous servons plus de deux millions de particuliers, PME et grandes entreprises par l'entremise de BMO Harris Bank, établie dans le Midwest. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de nos sociétés de gestion de patrimoine : BMO Gestion privée, BMO Ligne d'action, BMO Gestion de patrimoine, É.-U., BMO Gestion mondiale d'actifs et BMO Assurance. BMO Marchés des capitaux offre une gamme complète de produits et de services financiers à sa clientèle nord-américaine et internationale, constituée de sociétés, d'investisseurs institutionnels et d'administrations publiques, par l'intermédiaire de ses secteurs Banque d'affaires et services bancaires aux sociétés et Marchés mondiaux. Nous offrons du financement aux clients qui exercent leurs activités dans divers secteurs, comme il est indiqué à la page 129 de notre Rapport annuel 2021.

BMO continue à bâtir une banque numérique hautement performante et prête pour l'avenir. Animés par notre raison d'être, nous sommes portés par nos priorités stratégiques axées sur la croissance, soutenus par notre approche à l'égard de la durabilité et guidés par nos valeurs afin d'établir un lien de confiance avec nos parties prenantes et d'être un chef de file en matière de fidélisation de la clientèle.

Rapport annuel 2021, À propos de BMO, page 20

Rapport annuel 2021, Tableau 9 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle, page 129

Rapport de durabilité 2021, Ce que nous sommes, page 6

1.2

Décrivez la façon dont votre banque a harmonisé sa stratégie, ou prévoit l'harmoniser, avec les objectifs de la société, tels qu'ils sont énoncés dans les objectifs de développement durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents, afin qu'elle y contribue.

BMO a une raison d'être bien ancrée : être un champion du progrès et un catalyseur de changement. Nous tirons parti de notre position en tant que fournisseur de services financiers de premier plan pour permettre aux collectivités et à nos parties prenantes d'apporter des changements positifs et durables, car nous croyons que la réussite peut et doit être mutuelle.

Notre engagement à l'égard de la durabilité fait partie intégrante de notre stratégie et est un élément essentiel de notre raison d'être. Nous prenons des mesures pour gérer nos activités conformément à nos objectifs de durabilité et tenons compte des intérêts de nos parties prenantes. Nos pratiques en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) appuient les efforts que nous déployons pour saisir les occasions et gérer les risques dans des domaines clés comme la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne et la diversité, l'équité et l'inclusion.

Rapport de durabilité 2021, Stratégie, pages 9 à 16

Rapport annuel 2021, Ambition carboneutralité, pages 10 et 11

Rapport climatique 2021, Stratégie, pages 13 à 20

1.2 suite

Conscients que l'atteinte des ODD nécessite une mobilisation des institutions financières du secteur privé à l'échelle mondiale, nous intégrons les ODD à nos objectifs stratégiques en matière de durabilité, de changements climatiques et de finance durable afin de maximiser l'incidence positive de nos activités. Nous avons déterminé neuf ODD qui, selon nous, sont pertinents pour notre organisation, et à l'égard desquels nous avons le plus grand impact. Ces ODD et notre contribution à la réalisation de ceux-ci sont présentés à la page 14 de notre Rapport de durabilité 2021.

En appui aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, nous avons établi notre Ambition carboneutralité, qui consiste à être le principal partenaire de nos clients pour la transition vers un monde carboneutre. En octobre 2021, BMO est devenue signataire de l'alliance bancaire Net Zéro (NZBA), organisée par les Nations Unies, et nous reconnaissons le rôle important que nous pouvons jouer, en tant qu'institution financière, pour catalyser la lutte contre les changements climatiques, financer une transition équitable vers une économie carboneutre, et travailler avec nos clients afin de les aider à comprendre les risques et les occasions liés à cette transformation. Dans notre Rapport climatique 2021, nous discutons des façons dont nous intégrons l'Ambition carboneutralité dans notre planification stratégique.

Principe 2 : Impact et établissement de cibles

Nous augmenterons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs à l'égard des personnes et de l'environnement qui découlent de nos activités, de nos produits et de nos services, en plus de gérer les risques qui y sont liés. À cette fin, nous établirons et publierons des cibles pour les domaines où nous pouvons engendrer les impacts les plus importants.

2.1 Analyse des impacts :

Montrez que votre banque a déterminé les domaines à l'égard desquels elle engendre les impacts positifs et négatifs (potentiels) les plus importants au moyen d'une analyse des impacts qui tient compte des éléments suivants :

En 2021, nous avons utilisé la version 2 de l'outil d'analyse de l'impact des portefeuilles (l'« outil ») fournie par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) pour analyser les impacts potentiels associés à notre portefeuille de prêts. Élaboré en collaboration avec les signataires des Principes pour une banque responsable et les banques membres de l'UNEP FI et conçu pour appuyer la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable, l'outil applique la mise en correspondance des impacts aux données du portefeuille d'une banque afin de produire des profils d'impact par activité bancaire, ce qui aide à déterminer les impacts les plus importants de la banque.

Rapport de durabilité 2021, Stratégie, pages 9 à 16

Rapport climatique 2021, Stratégie, pages 13 à 20

Rapport climatique 2021, Mesures et cibles, pages 27 à 41

Rapport de durabilité 2021, Finance durable, pages 37 à 39

2.1 suite

a) Portée : Les secteurs d'activité, produits et services de base de la banque dans les principales régions où elle exerce ses activités qui ont été décrits à la rubrique 1.1 ont été pris en compte dans la portée de l'analyse.

b) Ampleur de l'engagement : Dans la détermination des domaines à l'égard desquels elle engendre les impacts les plus importants, la banque a tenu compte de l'endroit où se situent ses activités de base ou principales sur les plans sectoriel, technologique et géographique.

c) Contexte et pertinence : Votre banque a tenu compte des priorités et des défis les plus pertinents liés au développement durable dans les pays et les régions où elle exerce ses activités.

Portée : L'outil comprend notre analyse des activités de crédit dans les principaux pays où nous exerçons nos activités, le Canada et les États-Unis. Notre analyse a porté sur les éléments suivants :

- 79 % des comptes de clients, en pourcentage du total des comptes de clients actifs dans nos activités des Services bancaires aux particuliers;
- 60 % des prêts en cours, en pourcentage du total des prêts en cours pour nos activités des Services bancaires aux petites entreprises et des Services bancaires aux grandes entreprises;
- 81 % des prêts en cours, en pourcentage du total des prêts en cours pour nos activités des Services bancaires aux sociétés.

À ce stade-ci, notre analyse ne tient pas compte de nos activités de banque d'affaires ni de nos activités non liées au crédit. Nous prévoyons élargir la portée de notre analyse au fil du temps.

Ampleur de l'engagement : L'outil permet de saisir les engagements de BMO à l'égard de secteurs et de régions géographiques précis, ainsi que l'ampleur de chaque engagement en fonction des montants des prêts en cours. Nous avons évalué les impacts positifs et négatifs potentiels associés à nos engagements en matière de crédit (au 31 octobre 2021) en fonction des codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et des régions géographiques. Pour nos activités de services bancaires aux particuliers, nous avons évalué les impacts associés à neuf produits et services de premier plan, et dans les secteurs d'activité des Services bancaires aux petites entreprises, des Services bancaires aux grandes entreprises et des Services bancaires aux sociétés, nous avons évalué les engagements associés à nos 30 principaux codes SCIAN par pays et par activité bancaire.

Contexte et pertinence : L'outil présente les besoins par pays, en indiquant les priorités et les défis les plus pertinents liés au développement durable pour les pays où nous exerçons nos activités. Cela nous a permis de cerner les besoins sur les plans environnemental, social et économique (besoins liés aux impacts) au Canada et aux États-Unis.

d) Ampleur et intensité ou importance de l'impact : Dans la détermination des domaines à l'égard desquels elle engendre les impacts les plus importants, la banque a tenu compte de l'ampleur et de l'intensité ou de l'importance (potentielles) des impacts sociaux, économiques et environnementaux découlant de ses activités et de la prestation de ses produits et services.

(votre banque doit avoir collaboré avec les parties prenantes pertinentes pour l'aider à orienter son analyse en fonction des éléments c) et d))

Montrez qu'en s'appuyant sur cette analyse, la banque a :

- déterminé et communiqué les domaines à l'égard desquels elle engendre les impacts positifs et négatifs (potentiels) les plus importants;
- déterminé des occasions d'affaires stratégiques en ce qui a trait à l'augmentation des impacts positifs et à la réduction des impacts négatifs.

Ampleur et intensité ou importance de l'impact : La mise en correspondance par l'outil des secteurs et des impacts permet de déterminer les « secteurs clés » pour lesquels l'ampleur, l'intensité ou la probabilité des impacts connexes sont élevées. Nous avons évalué les secteurs clés de notre portefeuille afin de déterminer l'ampleur des impacts associés à nos engagements en matière de crédit. En ce qui a trait au climat, nous avons tenu compte de l'intensité des émissions des secteurs dont les émissions de carbone sont plus élevées, en tirant parti d'une analyse de nos émissions financées présentée dans notre Rapport climatique 2021.

L'analyse que nous avons effectuée au moyen de l'outil a révélé que les impacts les plus importants associés à notre portefeuille sont les impacts négatifs potentiels liés aux changements climatiques (ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et les impacts positifs potentiels liés à la disponibilité, à l'accessibilité et à l'abordabilité des logements (ODD 11 – Villes et communautés durables).

Nous concentrons nos efforts en matière de durabilité sur les aspects qui sont les plus importants pour nos activités, nos clients et nos parties prenantes (se reporter au principe 4.1). Nous avons commencé à repérer des occasions d'affaires stratégiques susceptibles de réduire les impacts négatifs liés aux changements climatiques et d'accroître les impacts positifs liés au logement. Elles sont exposées dans les principes 2.3, 2.4 et 3.2 ci-dessous et sont présentées de façon détaillée dans notre Rapport de durabilité 2021 et notre Rapport climatique 2021.

Veillez fournir les conclusions ou la déclaration de votre banque si elle a satisfait aux exigences relatives à l'analyse des impacts.

Dans notre analyse des impacts, nous avons déterminé les impacts importants associés aux portefeuilles de crédit pour les secteurs d'activité des services bancaires aux particuliers, aux petites entreprises, aux grandes entreprises et aux sociétés. Nous prévoyons élargir cette analyse à d'autres activités au fil du temps. Nous collaborons avec notre certificateur tiers au sujet de l'assurance concernant les Principes pour une banque responsable, et nous prévoyons obtenir une assurance limitée relativement à notre analyse des impacts pour la communication de notre modèle de rapport et d'autoévaluation de 2023.

2.2 Établissement de cibles

Montrez que la banque a établi et publié au moins deux cibles **Spécifiques**, **Mesurables** (qualitatives ou quantitatives), **Appropriées**, **Réalistes** et **délimitées dans le Temps** (SMART), qui portent sur au moins deux des domaines à l'égard desquels elle engendre les impacts les plus importants qui ont été déterminés et qui découlent de ses activités et de la prestation de ses produits et services.

Montrez que ces cibles sont liées aux objectifs de développement durable appropriés, aux objectifs de l'Accord de Paris et à d'autres cadres internationaux, nationaux ou régionaux pertinents, et qu'elles contribuent à l'harmonisation avec ceux-ci, en plus de favoriser leur réalisation. La banque doit avoir déterminé une base de référence (évaluée par rapport à une année donnée) et établi des cibles par rapport à cette base.

Montrez que la banque a analysé et reconnu les impacts négatifs importants (potentiels) des cibles établies sur d'autres dimensions des ODD ou des objectifs liés aux changements climatiques et à la société, et qu'elle a mis en place des mesures pertinentes pour les atténuer dans la mesure du possible afin de maximiser l'impact positif net des cibles établies.

Résumé général de la réponse de la Banque

Changements climatiques

Conformément à notre Ambition carboneutralité, nous avons commencé à établir des cibles intermédiaires de réduction de nos émissions financées d'ici 2030, que nous prévoyons d'atteindre en partenariat avec nos clients, et nous avons défini une cible de réduction des émissions opérationnelles de gaz à effet de serre (GES) pour 2030, qui vise à maintenir les émissions bien en deçà de la voie des 2 °C, en fonction des objectifs de l'ODD 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et des politiques publiques canadiennes et américaines. Ces cibles sont présentées dans notre Rapport climatique 2021 et comprennent les éléments suivants :

- Émissions opérationnelles : Maintient la carboneutralité et l'achat de 100 % d'électricité renouvelable pour nos activités et vise une réduction des émissions de 30 % d'ici 2030.
- Portefeuille de prêts aux industries pétrolière et gazière en amont – Émissions des champs d'application 1 et 2 : Vise une réduction de 33 % de l'intensité des émissions du portefeuille d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019, conformément à l'initiative pour des sables bitumineux carboneutres et à l'engagement mondial sur le méthane appuyé par le gouvernement du Canada.
- Portefeuille de prêts aux industries pétrolière et gazière en amont – Émissions du champ d'application 3 : Vise une réduction de 24 % des émissions absolues du champ d'application 3 d'ici 2030 par rapport au niveau de référence de 2019. Cela pourrait être le résultat d'une réduction de la demande mondiale de pétrole et de gaz, de l'utilisation de la technologie de captage et de stockage du carbone dans l'ensemble de l'économie, de l'augmentation des utilisations de rechange pour les produits pétroliers et gaziers et de la décision stratégique de BMO annoncée en 2019 de renoncer au financement du pétrole et du gaz non canadiens.
- Portefeuille de prêts liés à la production d'électricité – Émissions du champ d'application 1 : Cible une intensité d'émissions de carbone de 0,06 tCO₂/MWh pour notre portefeuille canadien d'ici 2030, ce qui équivaut à une réduction de 45 % par rapport au niveau de référence de 2019 et correspond à une part de 88 % de la production d'énergie renouvelable. Cette cible est conforme aux exigences réglementaires relatives à l'élimination graduelle de la production traditionnelle d'électricité à partir du charbon d'ici 2030; de plus, le gouvernement du Canada a l'intention d'investir dans un réseau électrique propre en soutenant l'augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable et le déploiement de technologies de modernisation du réseau, comme le stockage d'énergie.
- Portefeuille canadien de prêts automobiles aux particuliers – Émissions des champs d'application 1 et 2 : Vise à ce que la totalité des nouveaux prêts pour les véhicules légers et les fourgonnettes au Canada servent à financer l'achat de véhicules à zéro émission d'ici 2035, conformément à la cible obligatoire du gouvernement du Canada voulant que, d'ici 2035, tous ces véhicules vendus soient des véhicules à zéro émission; des engagements similaires ont également été pris par plusieurs grands constructeurs de véhicules à l'égard de l'électrification de leur offre de produits.

Rapport climatique 2021, Mesures et cibles, pages 27 à 41

Rapport de durabilité 2021, Finance durable, pages 37 à 39

Rapport de durabilité 2021, BMO EMpower, pages 31 et 32

[Décarbonisation du marché canadien de l'habitation](#)

[Électrifier le Canada](#)

2.2 suite

- Secteur immobilier résidentiel : Nous avons effectué une analyse de l'établissement des cibles pour notre portefeuille de prêts hypothécaires au Canada, mais il existe des obstacles importants à la décarbonisation du secteur de l'immobilier résidentiel. Compte tenu des défis, interdépendances et occasions liés à la décarbonisation du secteur immobilier (examiné plus en détail dans notre document [Décarbonisation du marché canadien de l'habitation](#)), nous n'avons pas établi de cible de réduction des émissions financées pour ce secteur pour le moment. Nous prévoyons revoir cette analyse à mesure que la qualité et la disponibilité des données s'amélioreront.

Logement

Dans notre stratégie en matière de finance durable et dans l'initiative BMO EMpower, notre engagement de 5 milliards de dollars américains sur 5 ans visant à éliminer les principaux obstacles auxquels font face les entreprises, les collectivités et les familles provenant de groupes minoritaires aux États-Unis, nous incluons des cibles liées à la disponibilité, à l'accessibilité et à l'abordabilité des logements, conformément à l'ODD 11 – Villes et communautés durables :

- engagement de 12 milliards de dollars sur 10 ans pour le financement de logements abordables au Canada;
- engagement de 500 millions de dollars américains en prêts hypothécaires à l'habitation dans les collectivités à revenu faible ou modeste aux États-Unis;
- engagement de 3 milliards de dollars américains pour l'investissement dans les collectivités afin de soutenir les logements abordables et la revitalisation des quartiers aux États-Unis.

Notre approche à l'égard de la finance durable et de l'initiative BMO EMpower est présentée dans notre Rapport de durabilité 2021.

Nous sommes conscients de l'interdépendance des ODD et des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, des interactions complexes entre ceux-ci, ainsi que des impacts négatifs potentiels de la poursuite de nos cibles liées aux changements climatiques et au logement. C'est pourquoi nous prenons des mesures pour atténuer ces impacts afin que le résultat net de ces initiatives soit positif. Par exemple :

2.2 suite

- La transition vers une économie carboneutre pourrait avoir des impacts sociaux négatifs sur certains travailleurs, certaines collectivités et certains peuples autochtones. Les gouvernements et les organismes de réglementation du secteur financier à l'échelle mondiale cherchent à soutenir une transition graduelle et juste qui tient compte des impacts environnementaux et sociaux sur ces groupes et qui intègre les populations marginalisées sur le plan économique dans de nouveaux secteurs. Afin de favoriser cette transformation, nous collaborons avec nos clients pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en mettant en œuvre des solutions pour le climat qui permettent d'atteindre des objectifs de carboneutralité et de justice sociale. BMO et l'Institut pour le climat de BMO sont déterminés à tirer parti de notre influence en tant que banque – par l'intermédiaire de l'approvisionnement, des investissements et des prêts – pour faire progresser la justice climatique en déterminant des modèles d'affaires qui tiennent davantage compte des personnes sous-représentées; pour accroître les occasions économiques dans les entreprises en développement et les technologies émergentes découlant de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone à l'intention de ceux qui ont été historiquement marginalisés; et pour tirer parti des fonds publics afin d'améliorer la résilience face aux changements climatiques dans les collectivités touchées de façon disproportionnée.
- Comme le secteur de l'immobilier est l'un des principaux émetteurs de GES à l'échelle mondiale, toute croissance du stock de logements et le financement de nouveaux logements peut avoir des impacts négatifs sur le climat. Le secteur financier peut soutenir les clients titulaires de prêts hypothécaires et les clients de l'immobilier commercial en leur offrant des produits et des services visant à rendre leurs propriétés plus vertes. Comme nous le soulignons dans le document [Décarbonisation du marché canadien de l'habitation](#), la décarbonisation du secteur de l'immobilier sera principalement réalisée grâce à l'électrification et à l'augmentation simultanée de l'offre d'énergies propres. L'Institut pour le climat de BMO copréside le groupe de travail Électrifier le Canada, qui est dirigé par des entreprises et qui fait la promotion de l'électrification accélérée à l'échelle du Canada afin d'aider le pays à atteindre l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.
- BMO s'engage à évaluer et à améliorer la formation et les procédures en matière de diligence raisonnable propres aux secteurs pour nos équipes de financement immobilier des Services bancaires aux grandes entreprises afin qu'elles tiennent compte des bonnes pratiques, y compris des critères de diligence raisonnable en matière de droits de la personne liés à l'achat et à la conversion de résidences unifamiliales en logements locatifs.

Veillez fournir les conclusions ou la déclaration de votre banque si elle a satisfait aux exigences relatives à l'établissement des cibles.

Nous avons démontré notre engagement à l'égard de ce principe en progressant vers l'atteinte des cibles que nous avons établies. Nous collaborons avec notre certificateur tiers au sujet de l'assurance concernant les Principes pour une banque responsable, et nous prévoyons obtenir une assurance limitée relativement à notre analyse concernant l'établissement de cibles liées aux changements climatiques pour la communication de notre modèle de rapport et d'autoévaluation de 2023, ainsi que pour les autres cibles qui seront mises en place en 2024.

2.3 Plans de mise en œuvre et de suivi des cibles

Montrez que votre banque a défini les mesures à prendre et les étapes importantes pour atteindre les cibles établies.

Montrez que votre banque a mis en place les moyens de mesurer et de suivre les progrès par rapport aux cibles établies. Les définitions des indicateurs clés de performance, les changements apportés à ces définitions et les changements apportés aux bases de référence doivent être transparents.

Résumé général de la réponse de la Banque

Changements climatiques

BMO met en œuvre des approches de premier plan élaborées dans le cadre d'initiatives comme la NZBA et le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Pour chacun des secteurs couverts dans notre analyse initiale, nous divulguons les émissions financées conformément à la norme PCAF et à d'autres mesures largement acceptées, comme l'intensité des émissions et la composition technologique au sein de chacun de nos portefeuilles, afin de faire un suivi de notre progression à l'égard de notre Ambition carboneutralité. Comme nous en avons discuté dans notre Rapport climatique 2021, les équipes Durabilité, Finance durable, Gestion globale des risques et Transition énergétique de BMO et l'Institut pour le climat de BMO collaborent avec nos secteurs d'activité et nos parties prenantes externes afin de comprendre, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies visant à progresser dans l'atteinte des cibles de réduction des émissions. Les mesures à prendre seront consignées dans un plan de transition qui sera passé en revue par notre Conseil d'administration, conformément à notre engagement à l'égard de la NZBA.

Logement

Nous évaluons et mettons en place un plan visant à atteindre un plus grand nombre d'acheteurs de maisons à faible revenu et appartenant à des minorités aux États-Unis. Le Comité de surveillance de BMO sur l'application de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (Community Reinvestment Act [CRA]) (voir le principe 5) se réunit chaque trimestre pour discuter de questions stratégiques, opérationnelles et de gouvernance clés concernant le rendement de BMO Harris Bank en ce qui a trait aux mesures liées à la CRA, comme l'initiative BMO EMpower. Ces données sont gérées par l'équipe responsable de la gouvernance de la CRA, car la majorité des données sur l'initiative BMO EMpower concernent des éléments reconnus aux termes de la CRA. L'équipe responsable de la gouvernance de la CRA fait chaque année l'objet d'un audit par l'Office of the Comptroller of the Currency des États-Unis aux fins d'intégrité des données.

Nous mettons en œuvre un processus interne de collecte de données pour mesurer et surveiller les progrès à l'égard de notre engagement de 12 milliards de dollars sur 10 ans pour le financement de logements abordables au Canada, à l'appui de l'aspiration de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à la possibilité pour tous les Canadiens de se payer un logement qui répond à leurs besoins d'ici 2030, période au cours de laquelle nous effectuerons ce qui suit :

- accroître l'accès aux logements de qualité, ainsi que le financement permettant aux clients d'acheter, de construire, de rénover et de maintenir des logements abordables, des logements sociaux, des logements communautaires, des refuges et des logements pour les populations vulnérables;

Rapport climatique 2021, Mesures et cibles – Émissions financées, pages 29 à 41

Rapport climatique 2021, Stratégie, pages 13 à 20

Rapport de durabilité 2021, BMO EMpower, pages 31 et 32

Rapport de durabilité 2021, Finance durable, pages 37 à 40

Rapport de durabilité 2021, Communautés autochtones au Canada, page 29

Exigences en matière de rapports et d'autoévaluation	Résumé général de la réponse de la Banque	Référence(s) /Lien(s) vers la réponse complète de la Banque / renseignements pertinents
<p>2.3 suite</p>	<ul style="list-style-type: none"> financer des projets qui améliorent l'accès au logement et favorisent le développement économique des Autochtones, tant dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci; offrir des solutions de crédit, de placement et de prise ferme pour les particuliers, les entreprises et les grandes entreprises clientes œuvrant dans le domaine des logements abordables. 	
<p>Veillez fournir les conclusions ou la déclaration de votre banque si elle a satisfait aux exigences relatives aux plans de mise en œuvre et de suivi des cibles.</p>		
<p>À BMO, d'importantes mesures sont en cours pour l'atteinte de nos cibles et pour la mesure et le suivi de nos progrès, et nous incluons davantage de renseignements à cet égard dans les prochains rapports. Nous collaborons avec notre certificateur tiers au sujet de l'assurance concernant les Principes pour une banque responsable, et nous prévoyons obtenir une assurance limitée relativement à notre plan de mise en œuvre et de suivi des cibles à l'avenir.</p>		
<p>2.4 Progrès par rapport à la mise en œuvre des cibles</p> <p>Pour chaque cible séparément :</p> <p>Montrez que votre banque a mis en œuvre les mesures qu'elle avait définies préalablement pour atteindre la cible établie.</p> <p>Ou expliquez pourquoi les mesures n'ont pas pu être mises en œuvre ou ont dû être modifiées, ainsi que la façon dont votre banque adapte son plan pour atteindre la cible établie.</p> <p>Faites état des progrès réalisés par votre banque au cours des 12 derniers mois (jusqu'à 18 mois s'il s'agit de son premier rapport après qu'elle est devenue signataire) par rapport à l'atteinte de chacune des cibles établies, ainsi que de l'impact engendré par ses progrès. (Dans la mesure du possible, et s'il y a lieu, les banques doivent inclure des renseignements quantitatifs.</p>	<p>Au cours des 18 derniers mois, nous avons réalisé des progrès vers l'atteinte de nos cibles.</p> <p>Changements climatiques</p> <p>En 2020 et en 2021, la réduction des émissions découlant de nos activités a atteint ou est arrivée très près de notre cible pour 2030, un résultat en grande partie attribuable aux ententes de télétravail liées à la COVID-19. Même si un retour au bureau au cours des années à venir pourrait faire augmenter les émissions au-dessus des niveaux de 2020 et de 2021, nous maintiendrons notre objectif de réduction de 30 % par rapport au niveau de référence de 2019 d'ici 2030. Pour faire progresser sa stratégie de carboneutralité, BMO est devenue la première banque mondiale à investir dans des compensations futures générées par la technologie de capture atmosphérique directe avec Carbon Engineering.</p> <p>Nous avons établi nos cibles pour les émissions financées de BMO il y a moins de douze mois. Nous rendons compte de notre rendement chaque année, y compris des mesures que nous prenons pour atteindre ces cibles dans notre plan de transition.</p> <p>Logement</p> <p>Au cours de sa première année, BMO a déployé plus de 2 milliards de dollars américains en capital dans le cadre de son engagement de 5 milliards de dollars américains pour l'initiative BMO EMpower. Nous avons investi 207 millions de dollars américains (41 %) de notre engagement de 500 millions de dollars américains dans les prêts hypothécaires à l'habitation destinés aux clients à revenu faible ou modeste, et 1,4 milliard de dollars américains (47 %) de notre engagement de 3 milliards de dollars américains pour le réinvestissement communautaire dans les logements abordables et la revitalisation de quartiers aux États-Unis. Les mesures qui contribuent à ces progrès sont présentées dans notre Rapport de durabilité 2021.</p>	<p>Rapport climatique 2021, Mesures et cibles – Émissions de gaz à effet de serre opérationnelles, page 28</p> <p>Rapport climatique 2021, Capture atmosphérique directe, page 16</p> <p>Rapport de durabilité 2021, BMO EMpower, pages 31 et 32</p> <p>Présentation aux investisseurs pour le trimestre clos le 30 avril 2022, page 8</p> <p>Rapport de durabilité 2021, Finance durable, pages 37 à 40</p> <p>Rapport de durabilité 2021, Communautés autochtones au Canada, page 29</p>

2.4

En date du 30 avril 2022, nous avons mobilisé plus de 1,1 milliard de dollars de notre engagement de 12 milliards de dollars sur 10 ans pour le financement de logements abordables au Canada, à l'appui de l'aspiration de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) à la possibilité pour tous les Canadiens de se payer un logement qui répond à leurs besoins d'ici 2030. Cela comprend les mesures suivantes :

- Soutenir les clients au moyen de solutions de prise ferme. Par exemple, BMO a agi à titre de cochef de file de l'obligation sociale de la Ville de Toronto, dans le cadre d'un programme qui fait la promotion d'avantages socioéconomiques, comme le logement abordable.
- Continuer à rendre les prêts à l'habitation accessibles aux Premières Nations par l'intermédiaire de notre Programme de prêts à l'habitation dans les réserves.

Veillez fournir les conclusions ou la déclaration de votre banque si elle a satisfait aux exigences relatives aux progrès par rapport à la mise en œuvre des cibles.

Nous avons démontré notre engagement à l'égard de ce principe en progressant vers les cibles que nous avons établies, ainsi qu'en fournissant des mises à jour au cours des 18 derniers mois. Nous continuerons à faire le suivi de nos progrès et à en faire rapport chaque année. Nous collaborons avec notre certificateur tiers au sujet de l'assurance concernant les Principes pour une banque responsable, et nous prévoyons obtenir une assurance limitée relativement à nos progrès vers l'atteinte de nos cibles à l'avenir.

Principe 3 : Clientèle

Nous travaillerons de manière responsable avec notre clientèle afin d'encourager des pratiques durables et de favoriser des activités économiques qui génèrent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.

3.1

Donnez un aperçu des politiques et des pratiques que votre banque a mises en place ou qu'elle prévoit mettre en place pour promouvoir des relations responsables avec sa clientèle. Cela doit comprendre des renseignements généraux sur les programmes et les mesures mis en œuvre (ou prévus), leur ampleur et, dans la mesure du possible, les résultats en découlant.

À BMO, nous nous efforçons d'agir dans l'intérêt de nos clients. Nous avons mis en place des politiques et des programmes qui font la promotion de relations responsables avec nos clients, comme nous en faisons état dans les déclarations relatives à nos enjeux prioritaires en matière de durabilité, notamment :

- La raison d'être de BMO – *Avoir le cran de faire une différence dans la vie, comme en affaires* – voir les pages 14 et 15 de notre Rapport annuel 2021, la page 20 de notre Rapport annuel 2021 et les pages 7 et 8 de notre Rapport de durabilité 2021.
- Inclusion financière – voir les pages 27 à 34 de notre Rapport de durabilité 2021.
- Finance durable – voir les pages 37 à 44 de notre Rapport de durabilité 2021.
- Changements climatiques – voir les pages 45 à 46 de notre Rapport de durabilité 2021, ainsi que notre Rapport climatique 2021 (se reporter en particulier aux pages 17 et 18).
- Gestion des risques environnementaux et sociaux – voir les pages 111 à 113 de notre Rapport annuel 2021, les pages 51 et 52 de notre Rapport de durabilité 2021 et les pages 21 à 26 de notre Rapport climatique 2021.
- Expérience client – voir les pages 68 et 69 de notre Rapport de durabilité 2021.

Selon les indications à gauche.

Exigences en matière de rapports et d'autoévaluation	Résumé général de la réponse de la Banque	Référence(s) /Lien(s) vers la réponse complète de la Banque / renseignements pertinents
<p>3.1 suite</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protection des consommateurs et transparence – voir la page 70 de notre Rapport de durabilité 2021. • Innovation et numérisation – voir la page 71 de notre Rapport de durabilité 2021. • Sécurité des données – voir les pages 72 et 73 de notre Rapport de durabilité 2021. • Conduite professionnelle – voir les pages 76 et 77 de notre Rapport de durabilité 2021 et le Code de conduite de BMO sur notre site Web. <p>Droits de la personne – voir les pages 78 et 79 de notre Rapport de durabilité 2021.</p>	
<p>3.2</p> <p>Décrivez la façon dont votre banque a collaboré ou prévoit collaborer avec sa clientèle afin d'encourager des pratiques durables et de favoriser des activités économiques durables. Cela doit comprendre des renseignements sur les mesures prévues ou mises en œuvre, les produits et services développés et, dans la mesure du possible, les impacts produits.</p>	<p>BMO vise à favoriser un monde plus durable grâce à ses pratiques bancaires, en mobilisant des ressources financières pour soutenir la durabilité, ainsi qu'en faisant progresser notre Ambition carboneutralité. Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Institut pour le climat de BMO est un centre d'expertise qui fait le pont entre la politique et la science climatique et la stratégie d'affaires et les finances afin de trouver des solutions pour BMO et ses clients. Dirigé par une équipe multidisciplinaire spécialisée dans les changements climatiques, l'Institut réunit les parties prenantes et suscite un leadership éclairé afin de faire progresser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et d'améliorer la résilience. L'Institut sert à la fois les clients et la Banque en fournissant une plateforme de leadership éclairé et de collaboration en matière de climat, afin de cibler les occasions de placement pour les clients et de générer des renseignements qui leur permettent de prospérer dans le contexte climatique en constante évolution. • Produits et services-conseils offerts par l'équipe Finance durable de BMO pour aider les clients à s'engager sur la voie de la durabilité, y compris la prise ferme d'obligations durables, le financement par actions et par titres de créance durables, les conseils en finance durable et les prêts soutenant les clients et les projets durables. • Le Fonds d'impact BMO, le fonds d'investissement d'impact de BMO qui vise à trouver et à adapter des solutions efficaces qui peuvent aider nos entreprises clientes à atteindre leurs objectifs en matière de durabilité. • L'équipe Transition énergétique, qui aide les clients à élaborer des stratégies de décarbonisation en évaluant les technologies liées à l'énergie et en combinant des produits et des services de base avec des produits spécialisés, comme le Fonds d'impact BMO et des prêts thématiques, afin de financer de nouvelles occasions d'affaires qui ne sont pas encore bancables. • L'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs, qui aide nos clients à atteindre leurs objectifs de placement tout en bâtissant un avenir plus durable et plus sûr pour tous. En tant qu'investisseur et gardien du capital, BMO Gestion mondiale d'actifs fait progresser les principes de l'investissement responsable au-delà des risques courants liés aux facteurs ESG, en plus de mettre l'accent sur deux enjeux systémiques clés : la lutte contre les changements climatiques et l'égalité sociale. 	<p>Rapport climatique 2021, Capacités, page 17</p> <p>Rapport climatique 2021, Partenariat avec les clients, page 18</p> <p>Rapport de durabilité 2021, Finance durable, pages 37 à 39</p> <p>Rapport de durabilité 2021, Fonds d'investissement d'impact, page 40</p> <p>Rapport de durabilité 2021, Investissement responsable, pages 42 à 44</p> <p>Rapport annuel sur l'investissement responsable de 2021</p>

Principe 4 : Parties prenantes

Nous consulterons et mobiliserons les parties prenantes pertinentes de façon proactive et responsable et nous collaborerons avec elles pour atteindre les objectifs de la société.

4.1

Décrivez les parties prenantes (ou les groupes ou types de parties prenantes) que votre banque a consultées ou mobilisées, ou avec lesquelles elle a collaboré dans le but de mettre en œuvre les Principes et d'améliorer ses impacts. Cela doit comprendre un aperçu général de la façon dont votre banque a déterminé les parties prenantes pertinentes, ainsi que des problèmes auxquels vous vous êtes attaqués et des résultats obtenus.

Nous pouvons apprendre ce qui est important pour nos parties prenantes grâce à des communications régulières et ouvertes. Des exemples de notre collaboration avec les parties prenantes en 2021 et des sujets dont nous avons discuté avec elles sont présentés à la page 19 de notre Rapport de durabilité 2021.

Nous travaillons avec notre secteur d'activité, le gouvernement, le milieu universitaire, les investisseurs et nos pairs pour mieux comprendre et tenter de résoudre les enjeux qui touchent nos activités et le monde qui nous entoure. Un résumé des groupes de parties prenantes auxquels nous avons activement participé en 2021 se trouve à la page 15 de notre Rapport de durabilité 2021, à la page 19 de notre Rapport climatique 2021 et aux pages 3 et 4 de notre index GRI.

L'un des piliers clés de notre Ambition carboneutralité est de réunir les parties prenantes dans la lutte contre les changements climatiques. Par exemple :

- En 2021, l'Institut pour le climat de BMO a élaboré le cours Notions de base sur les changements climatiques et l'a offert à tous les employés de BMO. Le cours aborde les changements climatiques, les risques et les occasions pour l'organisation, l'Ambition carboneutralité de BMO et le rôle que chaque employé peut jouer.
- Participer aux bons entretiens et en entamer certains, que ce soit par l'intermédiaire de nos livres blancs (comme le document [Décarbonisation du marché canadien de l'habitation](#) récemment publié) ou de nos commandites et de notre participation à des initiatives sectorielles, comme le groupe de travail Électrifier le Canada (voir le principe 2.2).
- Orienter la politique sur les changements climatiques en coordonnant les discussions avec les organismes gouvernementaux afin de créer des occasions de financement liées au climat et d'accroître la disponibilité de données relatives aux changements climatiques qui sont fiables et utiles pour la prise de décisions. Par exemple, l'Institut pour le climat de BMO collabore avec un consortium de Premières Nations à l'élaboration d'une proposition de développement énergétique carboneutre qui intègre une participation dans les capitaux propres pour les communautés autochtones.

Notre collaboration avec les parties prenantes en matière de logement comprend notre participation à l'initiative « Our City. Our Future. » de l'Urban Land Institute visant à élaborer des recommandations pour bâtir des quartiers résilients à Chicago. Le logement et le développement économique demeurent des enjeux clés. De plus, notre engagement à l'égard du financement durable pour le logement abordable appuie l'aspiration de la SCHL à la possibilité pour tous les Canadiens de se payer un logement qui répond à leurs besoins d'ici 2030.

Rapport de durabilité 2021, Échanges avec nos parties prenantes, page 19

Rapport de durabilité 2021, Assumer un rôle de leadership, page 15

Rapport climatique 2021, Agir ensemble pour lutter contre les changements climatiques, page 19

Index GRI 2021, GRI 102-12, Initiatives externes, page 3, et GRI 102 13, Adhésion à différentes associations, page 4

[Décarbonisation du marché canadien de l'habitation](#)

Principe 5 : Gouvernance et culture

Nous mettons en œuvre notre engagement à l'égard des Principes grâce à une gouvernance efficace et à une culture de banque responsable.

5.1

Décrivez les structures, les politiques et les procédures de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place ou prévoit mettre en place pour gérer les impacts positifs et négatifs importants (potentiels) et soutenir la mise en œuvre efficace des Principes.

Au niveau du Conseil d'administration, chaque comité du Conseil est responsable des risques liés à la durabilité et aux changements climatiques qui relèvent de son mandat actuel :

- Le Comité d'audit et de révision évalue l'efficacité de notre gouvernance en ce qui a trait aux questions de durabilité, en plus de passer en revue et d'approuver notre Rapport de durabilité et Déclaration annuelle et notre Rapport climatique.
- Le Comité d'évaluation des risques supervise la détermination, l'évaluation et la gestion des risques environnementaux et sociaux auxquels la Banque est exposée, y compris les risques liés aux changements climatiques.
- Le Comité des ressources humaines est chargé d'harmoniser la rémunération des dirigeants avec le rendement, y compris le rendement par rapport aux objectifs environnementaux et sociaux.
- Le Comité de gouvernance et de mise en candidature supervise l'harmonisation entre les rapports liés aux facteurs ESG et le Conseil d'administration et ses comités.

Le chef de la direction a nommé le conseiller général de BMO à titre de promoteur de la durabilité au sein du Comité de direction. Relevant du conseiller général, le chef de la durabilité de BMO supervise la stratégie de durabilité et dirige des initiatives à l'échelle de la Banque en matière de risque environnemental et social en collaboration avec le chef de la gestion des risques, de stratégie relative aux changements climatiques, de relations avec les investisseurs axées sur les facteurs ESG, de communication de l'information relative à la durabilité, ainsi que de durabilité opérationnelle; il supervise également l'approche de la Banque en matière de finance durable en collaboration avec la Trésorerie et notre équipe Finance durable.

Les comités de gestion, les forums et les groupes de travail – notamment le Forum des dirigeants sur les facteurs ESG et le Conseil de la durabilité de BMO – soutiennent la gouvernance durable à l'échelle de la Banque, comme il en a été question dans notre Rapport de durabilité 2021 et notre Rapport climatique 2021.

Dans le cadre de nos activités aux États-Unis, le Comité de surveillance sur l'application de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (voir le principe 2.3) est composé du chef de la direction et du responsable, Loi sur l'accès au crédit des collectivités de BMO Harris Bank, de représentants de la Conformité et de l'Audit, et des chefs des secteurs d'activité responsables des objectifs liés à la Loi sur l'accès au crédit des collectivités, y compris l'initiative BMO EMpower..

Rapport de durabilité 2021, Gouvernance en matière de durabilité, page 75

Rapport climatique 2021, Gouvernance, page 9

Circulaire de sollicitation de procurations 2022, À propos du Conseil d'administration, pages 17 et 97

5.2

Décrivez les initiatives et les mesures que votre banque a mises en œuvre ou prévoit mettre en œuvre pour favoriser une culture de banque responsable chez ses employés. Cela doit comprendre un aperçu général du renforcement des capacités, de l'inclusion dans les structures de rémunération et des communications sur la gestion du rendement et le leadership, entre autres.

Résumé général de la réponse de la Banque

BMO favorise une culture de services bancaires responsables des façons suivantes.

Risques et occasions liés à la durabilité

Le Conseil d'administration de BMO a approuvé une nouvelle politique générale sur le risque environnemental et social qui servira de base à l'intégration de considérations relatives au risque environnemental et social dans le cadre de gestion globale des risques de l'organisation. Pour ce faire, il est nécessaire de tirer parti des mécanismes et processus de gouvernance des risques qui existent dans le cycle de vie de la gestion des risques (détermination, évaluation, gestion, surveillance et signalement des risques environnementaux et sociaux), soutenus par le modèle opérationnel à trois points de contrôle de la Banque, conformément à la culture de gestion des risques de la Banque.

Rémunération des dirigeants

La durabilité est imbriquée dans notre structure de rémunération des dirigeants. Vingt-cinq pour cent de la rémunération variable de ces derniers est liée à la réalisation des engagements associés à notre raison d'être et à l'atteinte de nos objectifs stratégiques ou non financiers. Chaque année, nous assimilons les facteurs ESG à ces engagements associés à notre raison d'être et à ces objectifs stratégiques, ainsi qu'aux objectifs individuels de nos dirigeants, afin de saisir les occasions et de gérer les risques dans des domaines comme la finance durable, les changements climatiques, les droits de la personne et la diversité, l'équité et l'inclusion.

Communications à l'intention des employés et de la direction

Le Bureau de la durabilité prépare et distribue un bulletin trimestriel sur la durabilité aux équipes et aux employés internes de BMO, y compris le Conseil d'administration, dans lequel on retrouve des renseignements sur les initiatives de durabilité à l'échelle de la Banque, des nouvelles sur les changements climatiques et la finance durable, toute mise à jour sectorielle connexe, ainsi que les nouvelles relatives à l'évolution de la réglementation.

Des communications régulières sur des sujets liés à la durabilité sont également distribuées par l'équipe de recherche institutionnelle de BMO Marchés des capitaux, l'équipe Finance durable, l'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs et l'équipe Gestion globale des risques.

Rapport climatique 2021, Gestion des risques, pages 21 à 26

Circulaire de sollicitation de procurations 2022, Performance et rémunération en 2021, pages 65 à 67

Rapport climatique 2021, Capacités, page 17

Rapport climatique 2021, Sommaire 2021 du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), page 7 et 8

5.2 suite

Développement des capacités

En 2021, l'Institut pour le climat de BMO a élaboré le cours Notions de base sur les changements climatiques et l'a offert à tous les employés de BMO (voir le principe 4.1).

En 2022, l'Institut pour le climat de BMO prévoit faire progresser la stratégie climatique de la Banque et son engagement à l'égard des solutions aux changements climatiques en élaborant des parcours de décarbonisation et en évaluant les mesures de résilience pour les secteurs clés, en rassemblant les secteurs d'activité afin de stimuler le développement de nouveaux produits et d'approfondir les relations avec les clients afin d'avancer dans ces parcours et d'intégrer la résilience, de faire progresser les stratégies numériques de BMO en matière d'analyses climatiques, et de collaborer avec les partenaires du secteur, le gouvernement et le milieu universitaire dans le but de promouvoir l'innovation et les solutions pour le financement de la décarbonisation et de l'adaptation aux changements climatiques.

Nous réunissons des groupes de travail sur des sujets précis, ainsi que des partenaires internes à l'échelle des secteurs d'activité et des fonctions d'entreprise de BMO, afin de faire progresser notre stratégie et notre approche en matière de durabilité et de promouvoir l'uniformité et l'harmonisation à l'échelle de l'organisation. Les groupes de travail actifs en 2021 et 2022 sont les suivants :

- Groupe de travail sur les obligations durables
- Groupe de travail sur l'analyse de scénarios climatiques
- Groupe de travail de leaders sur le climat
- Forum collaboratif sur le climat de BMO
- Groupe de travail lié à la stratégie de circularité de BMO
- Groupe de travail sur la communication de l'information sur le climat et le développement durable
- Groupe de travail sur la gestion du risque environnemental et social

5.3

Structure de gouvernance pour la mise en œuvre des Principes

Montrez que votre banque dispose d'une structure de gouvernance pour la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable, notamment :

- a) établissement de cibles et de mesures à prendre pour les atteindre;
- b) prise de mesures correctives si des cibles ou des étapes importantes ne sont pas atteintes ou si des impacts négatifs inattendus sont détectés.

Notre structure de gouvernance en matière de durabilité est décrite en détail dans notre réponse pour le principe 5.1.

Le Conseil de la durabilité est tenu au courant des activités liées aux Principes pour une banque responsable et a reçu de l'information sur le sujet en 2019, avant la signature des Principes, de même qu'en 2022, avant la publication du présent modèle de rapport et d'autoévaluation, dont une ébauche a été passée en revue par le Conseil.

Changements climatiques

L'établissement de cibles pour la réduction des émissions financées implique de mobiliser les secteurs d'activité de chaque domaine afin de leur communiquer les détails de nos objectifs en matière de carboneutralité, des parcours de décarbonisation et des initiatives sectorielles et politiques gouvernementales connexes. Le Bureau de la durabilité a collaboré avec les secteurs d'activité pertinents afin d'établir un consensus sur les cibles de décarbonisation sectorielle de BMO, qui ont été soumises au Forum des dirigeants sur les facteurs ESG aux fins d'examen, puis approuvées par le chef de la direction de BMO. Deux comités du Conseil d'administration (le Comité d'audit et de révision et le Comité d'évaluation des risques) ont passé en revue les cibles dans le cadre de leur surveillance relative à la communication de l'information sur les émissions financées dans notre Rapport climatique 2021. Les membres du Comité d'audit et de révision et du Comité d'évaluation des risques abordent des sujets comme l'Ambition carboneutralité de BMO et nos objectifs stratégiques liés au climat. Le Comité d'audit et de révision fournit des conseils sur la stratégie, les plans d'action ainsi que les objectifs et cibles de rendement pour nos engagements à l'égard de l'impact environnemental de nos activités et de la finance durable, en plus de s'assurer que la direction de BMO aborde adéquatement les occasions associées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Enfin, nous sommes déterminés à faire passer en revue notre plan de transition chaque année par le Conseil d'administration à compter de 2022.

Logement

Notre engagement à l'égard de BMO EMpower est une initiative menée par la direction. L'engagement a été approuvé par les chefs des secteurs d'activité et le chef de la direction de BMO Harris Bank. Un rapport sur nos progrès à l'égard de cet engagement est présenté à chaque réunion trimestrielle du Comité de surveillance de BMO sur l'application de la Loi sur l'accès au crédit des collectivités (voir le principe 2.3).

Notre engagement en matière de finance durable pour le logement abordable a été élaboré par l'équipe Finance durable.

Rapport de durabilité 2021, Gouvernance en matière de durabilité, page 75

Veillez fournir les conclusions ou la déclaration de votre banque si elle a satisfait aux exigences relatives à la structure de gouvernance pour la mise en œuvre des Principes.

BMO a une structure de gouvernance en place pour la mise en œuvre des Principes. Nous collaborons avec notre certificateur tiers au sujet de l'assurance concernant les Principes pour une banque responsable, et nous prévoyons obtenir une assurance limitée relativement à nos progrès vers l'atteinte de nos cibles à l'avenir.

Principe 6 : Transparence et responsabilité

Nous examinerons périodiquement notre mise en pratique individuelle et collective des Principes, tout en faisant preuve de transparence à l'égard de nos impacts positifs et négatifs et de notre contribution aux objectifs de la société, dont nous assumerons aussi la responsabilité.

6.1 Progrès par rapport à la mise en œuvre des Principes

Montrez que votre banque a progressé dans la mise en œuvre des six Principes au cours des douze derniers mois (jusqu'à 18 mois s'il s'agit de son premier rapport après qu'elle est devenue signataire), en plus de l'établissement et de la mise en œuvre de cibles dans au moins deux domaines (voir les rubriques 2.1 à 2.4).

Montrez que votre banque a tenu compte des bonnes pratiques internationales ou régionales existantes et émergentes pertinentes pour la mise en œuvre des six Principes pour une banque responsable. En fonction de ces éléments, elle a défini des priorités et des aspirations afin de se conformer aux bonnes pratiques.

Montrez que votre banque a mis en œuvre ou s'efforce de mettre en œuvre des changements dans ses pratiques existantes afin de tenir compte des bonnes pratiques internationales ou régionales existantes et émergentes et de s'y conformer, et qu'elle a fait des progrès dans la mise en œuvre des Principes.

Le présent document que nous publions dans les 18 mois suivant la signature des Principes pour une banque responsable constitue notre premier modèle de rapport et d'autoévaluation sur les Principes. Il fait état de nos progrès dans la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable. La mise en œuvre des Principes est en cours et nous vous fournirons chaque année un modèle de rapport et d'autoévaluation à jour.

Nous participons à diverses initiatives sectorielles et groupes de travail, ainsi qu'à des recherches et à des études comparatives entre pairs, afin de nous tenir au courant des bonnes pratiques actuelles et émergentes liées à la durabilité et aux changements climatiques (voir le principe 4.1). Par exemple, notre participation aux groupes de travail NZBA et PCAF a orienté l'établissement de notre Ambition carboneutralité, qui est fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles sur le climat, le scénario de carboneutralité d'ici à 2050 établi en 2021 par l'Agence internationale de l'énergie étant notre principale référence. À mesure que nous progressons dans la réalisation de notre raison d'être et de notre stratégie de durabilité, nous effectuons également des progrès à l'égard des ODD.

Nous continuons à fournir des déclarations conformément aux meilleures pratiques et à plusieurs cadres de production de rapports. Nous appuyons le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière et avons adopté ses lignes directrices, et ce, depuis 2018. Nos rapports sur la durabilité pour 2021 ont été établis en conformité avec les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et le Supplément sectoriel « Services financiers » de la GRI et ils répondent aux Critères essentiels applicables aux rapports, en plus d'intégrer les renseignements relatifs aux normes définies par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) qui sont pertinents pour nos groupes d'exploitation et nos activités de crédit. Nous remplissons également un questionnaire annuel du CDP sur les changements climatiques. Nous surveillons l'évolution du contexte en matière de communication de l'information sur la durabilité, y compris les exigences proposées en matière d'informations réglementaires, ainsi que les exigences potentielles établies par l'International Sustainability Standards Board dans ses exposés-sondages. Ces initiatives orienteront l'évolution de notre programme de communication de l'information sur la durabilité.

Veillez fournir les conclusions ou la déclaration de votre banque si elle a satisfait aux exigences relatives aux progrès par rapport à la mise en œuvre des Principes pour une banque responsable.

Au cours de nos 18 premiers mois en tant que signataire des Principes pour une banque responsable, nous avons fait de bons progrès dans la mise en œuvre des Principes en nous efforçant de comprendre et de gérer les impacts négatifs et positifs associés à nos activités. Nous collaborons avec notre certificateur tiers au sujet de l'assurance concernant les Principes pour une banque responsable, et nous prévoyons obtenir une assurance limitée relativement à nos progrès vers l'atteinte de nos cibles à l'avenir.

Déclarations prospectives

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport constituent des déclarations prospectives au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis (et sont faites conformément aux règles d'exonération de cette loi) et des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations relatives à la croissance et au soutien de la clientèle, aux cibles en matière de prêts et de prises fermes durables, aux cibles de carboneutralité des émissions financées, à la réduction des émissions de GES opérationnelles et à l'inclusion et la diversité. On reconnaît généralement les déclarations prospectives à l'emploi de mots tels que « cible », « engagé », « engagement », « ambition », « objectif », et de verbes tels que « cibler », « s'attendre à », « planifier », « viser » et « pouvoir » et d'autres expressions similaires.

En raison de leur nature, les déclarations prospectives se fondent sur diverses hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Certaines déclarations faites dans le présent rapport reposent sur un plus grand nombre et un plus grand niveau d'hypothèses et d'estimations, et s'inscrivent dans un horizon plus long que bon nombre de nos déclarations obligatoires. Ces hypothèses et estimations sont très susceptibles de changer au fil du temps. Bien que les événements futurs abordés dans le présent rapport puissent être importants, leur importance ne doit pas être interprétée comme atteignant nécessairement le niveau d'importance relative des renseignements requis en vertu des lois canadiennes ou américaines sur les valeurs mobilières. De plus, notre analyse du risque climatique et notre stratégie de carboneutralité demeurent en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie demeurent sujettes à évolution au fil du temps. Par conséquent, nous nous attendons à ce que certains renseignements dans le présent rapport soient modifiés, mis à jour ou reformulés à mesure que la qualité et l'exhaustivité de nos données et de nos méthodes continueront de s'améliorer.

Nous conseillons aux lecteurs du présent rapport de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les hypothèses sous-jacentes pourraient se révéler inexactes et que les résultats, les conditions, les actions ou les événements réels futurs pourraient différer sensiblement des cibles, engagements, ambitions, plans ou objectifs exprimés dans ces déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent notamment : la disponibilité de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES, l'évolution de nos portefeuilles de crédit au fil du temps et la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes (y compris les entreprises, les institutions financières et les organisations gouvernementales et non gouvernementales), le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions sectorielles, la coopération internationale, l'élaboration de règlements à l'échelle internationale, notre capacité à mettre en œuvre avec succès diverses initiatives dans les délais prévus, la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et aux exigences juridiques ainsi que les autres facteurs énoncés à la page 19 du Rapport annuel 2021 de BMO. Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Ces facteurs doivent être pris en compte en plus d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives.

BMO ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par l'organisation ou en son nom, sauf si la loi l'exige.



Les marques de commerce suivantes sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses sociétés affiliées : Médaille BMO et BMO Empower.